



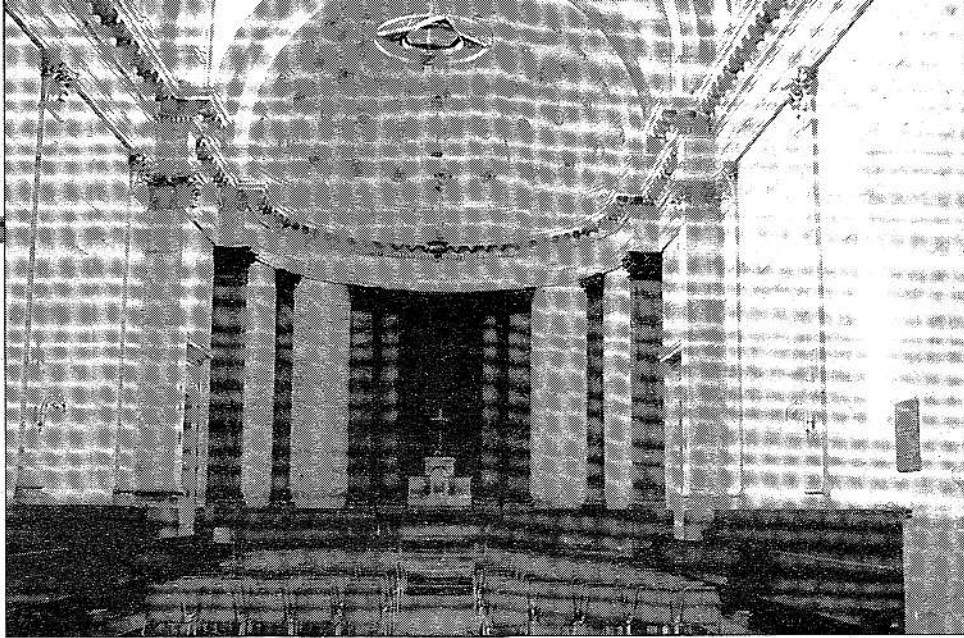
d'Yvonne Leclère

Le rattachement du diocèse de Viviers à celui de Mende fut le début d'un déclin pour la ville épiscopale. L'évêché inoccupé se dégradait ; un simple curé se trouvait chargé de la cathédrale où les fastes des cérémonies religieuses disparaurent. C'était aussi une perte économique pour le commerce, les hôteliers, les auberges, les boutiques de tailleurs et autres. D'ailleurs, dans la ville une pétition circula demandant le rétablissement du siège épiscopal.

C'est en 1802 que Mgr Chabot avait pris possession du siège de Mende ; mais le diocèse était très vaste et les communications difficiles, le prélat se fatiguait de ces longues courses à cheval pour parcourir la Lozère et l'Ardèche. « Je suis distant du chef-lieu (Privas) de trois grosses journées de marche ! » se plaignait-il. De plus l'ancien évêque jureur, Savine, bien qu'ayant quitté Viviers, gardait des partisans et une petite communauté schismatique avec des ecclésiastiques qui avaient prêté le serment révolutionnaire, s'était regroupée à Notre-Dame de Pramailhet, une petite chapelle près de St Etienne de Boulogne.

#### Le rachat du Séminaire

Un nouvel évêque, Mgr Morel de Mons, succéda à Mgr Chabot et M. Vernet lui confia son souhait de racheter les bâtiments du Séminaire. Durant la Révolution le bâtiment avait servi de caserne puis de prison pour les prêtres insermentés ; enfin les vivarois y étaient venus puiser les matériaux dont ils avaient besoin. Le bâtiment avait été attribué à la Légion d'Honneur mais nul n'avait désiré le prendre en location ; seul le jardin avait trouvé un amateur. La valeur vénale était esti-



La chapelle du Séminaire.

## Le Grand Séminaire de Viviers (2)

mée à 11 000 F mais M. O'Farrell, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées pensait qu'il fallait bien compter 14 000 F pour les réparations.

Un Séminaire existait déjà à Mende et l'évêque n'avait nulle envie que celui de Viviers lui fit concurrence ; donc il n'encouragea pas le prêtre dans son dessein. M. Vernet se tourna vers le préfet, M. Robert, pour l'intéresser à son projet. Celui-ci lui accorda une subvention annuelle de 1 500 F afin de procéder aux réparations urgentes et M. Vernet prit le séminaire en location pour 430 F. Puis il adressa un courrier au grand chancelier de la Légion d'Honneur pour lui en proposer l'achat. En attendant, il y organisait des retraites pour les prêtres du diocèse. Il apprit que la vente du séminaire ne pouvait se faire de gré à gré mais seulement aux enchères publiques. Poussés par l'intérêt, des inves-

tisseurs lui firent face et ce n'est qu'au prix exorbitant de 22 500 F qu'il triompha de ses adversaires. Depuis Mende, l'évêque le félicita en le nommant Supérieur mais ne fit preuve d'aucune générosité à son égard. Avec cette acquisition, M. Vernet avait englouti sa fortune personnelle et il devait se débattre au milieu de dépenses de toutes sortes. En 1807, une vingtaine de personnes occupait le Séminaire. Mais il était devenu la propriété d'un seul ecclésiastique, ce qui laissait à l'Etat la possibilité de le réquisitionner... Le ministre cherchait justement un lieu pour y créer un dépôt de mendicité et pensait à Viviers ! Heureusement les démarches conjointes de Mgr de Mons, et du Supérieur de St Sulpice firent échouer ce projet. A Viviers les effectifs croissaient : de dix-sept séminaristes en 1807, leur nombre passa à quatre-vingt-dix-sept en 1813. Des bourses avaient été créées pour subvenir à leurs besoins mais Mende en recevait la plus forte partie, de plus à Viviers, les jeunes gens étaient issus pour la plupart de familles paysannes pauvres et leur entretien coûtait cher.

#### Le diocèse reconstitué

Ce n'est qu'après la chute de Napoléon et l'accession au pouvoir de Louis XVIII que les choses changèrent. Il fallait remettre de l'ordre dans les affaires ecclésiastiques car dans certains diocèses les évêques étaient toujours privés de leur siège. Monsieur Vernet multiplia les démarches afin de faire ré-

tablir l'évêché à Viviers ; il avait d'ailleurs le soutien du nouveau préfet, le grand-père du compositeur Vincent d'Indy.

Finalement, en 1823, un nouvel évêque, Mgr Molin, fut nommé à Viviers qui retrouvait enfin son titre de ville épiscopale. Le bâtiment de l'évêché étant abandonné depuis la Révolution, ce fut le Séminaire qui accueillit le nouveau prélat. En attendant la fin des réparations nécessaires.

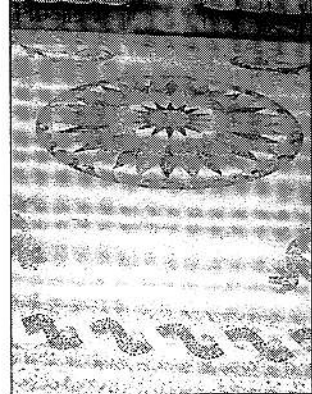
A la même époque, M. Vernet fit officiellement don du bâtiment au diocèse de façon qu'il échappa à une confiscation possible.

#### Les nouvelles constructions

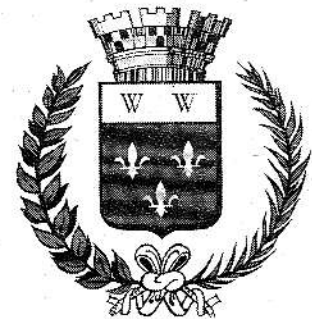
Les effectifs des séminaristes augmentaient à Viviers ; il fut décidé de construire un nouveau bâtiment réservé aux élèves en philosophie ; ce fut en 1826, l'adjonction d'une aile à gauche du bâtiment existant, mais avec une communication à chaque étage. On y aménagea des salles de classe et quatre-vingt-dix nouvelles cellules.

Puis les directeurs songèrent à la construction d'une vaste chapelle pouvant accueillir un grand nombre de participants aux offices. Elle fut érigée quelques années plus tard par Vincent Goujon.

Les carrières calcaires de St-Paul-Trois-Châteaux fournirent le beau revêtement intérieur. Pilastres, colonnes et soubassements marièrent les marbres roses et noirs. Tout l'édifice fut pavé de mosaïque et dans le fond une tribune prévue pour les familles durant les ordinations. Le long de cette grande



Un détail de la mosaïque : du pavage.



VIVIERS

chapelle, d'autres plus petites offraient la possibilité de dire plusieurs messes en même temps. La chapelle fut ensuite surmontée d'une vaste salle servant de bibliothèque dont la richesse allait augmenter au fil des années.

A l'arrière du Séminaire le dénivelé fut rattrapé par la construction d'une grande terrasse avec un escalier à double volée permettant de descendre dans les jardins où une fontaine fournissait l'arrosage des diverses cultures.

M. Vernet pouvait être satisfait de son œuvre de rétablissement du Séminaire qui prospérait de jour en jour. Il avait également aidé à la fondation de nouvelles congrégations. On peut citer les sœurs de l'Assomption qui tenaient l'asile de Ste-Marie à Privas, les religieuses de Notre-Dame du Cénacle qui se consacraient à des œuvres hospitalières, les Sœurs de St Régis pour l'enseignement ou les soins aux malades, mais surtout il soutint l'action de Marie Rivier pour l'enseignement aux plus pauvres. Le premier couvent, fondé à Thueyts, fut ensuite déplacé à Bourg-Saint-Andéol ; la maison-mère a depuis essaimé dans le monde entier.

C'est d'ailleurs chez les religieuses de Bourg-Saint-Andéol que M. Vernet s'alita et termina sa vie, en mai 1843. Son corps fut ramené à Viviers et enterré dans le petit cimetière qui accueillit les tombes des directeurs et des séminaristes décédés dans la maison. Sa tombe existe toujours à l'ombre des cyprès, tout près de la chapelle dont il avait désiré la construction.



Première aile de philosophie à gauche du premier bâtiment.